



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

bibliothèques universitaires

Question écrite n° 81394

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation financière de la bibliothèque interuniversitaire de santé. Issue de la fusion en 2011 des bibliothèques interuniversitaires de médecine et de pharmacie, la bibliothèque interuniversitaire de santé est désormais rattachée administrativement à l'université Paris-Descartes. Ce rattachement a pour conséquence une situation de dépendance qui s'avère préoccupante, dès lors que l'université de tutelle prend des décisions budgétaires pénalisantes. Tel semble être le cas depuis 2013, date à laquelle l'université Paris Descartes a pris la décision de réduire drastiquement le budget de la B.I.U. en ne lui reversant pas la totalité de la dotation attribuée par le ministère de l'enseignement supérieur. Il souhaiterait savoir pourquoi malgré la forte mobilisation des personnels de la bibliothèque et le risque d'embarras dans lequel pourrait se trouver étudiants et chercheurs le Gouvernement ne rappelle pas à l'ordre l'université Paris-Descartes.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81394

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2015](#), page 4449

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)